



Appel à candidatures pour le recrutement d'experts en assurance qualité

L'amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche constitue de nos jours, une préoccupation majeure des différents acteurs situés en amont ou en aval, au moment où leur rôle de moteur de croissance dans le développement économique et social des pays est de plus en plus reconnu et affirmé, particulièrement en Afrique.

Pour coller à cette exigence, le CAMES a mis en place un ambitieux programme d'assurance qualité, adopté par la 29e session du Conseil des Ministres, tenue à Ouagadougou, au Burkina Faso, en avril 2012. Ce programme vise à instaurer une véritable culture de la qualité au sein des institutions d'enseignement supérieur et de recherche (IES/R) dans les pays membres. Il vise également à concrétiser les objectifs de l'axe 4 du plan stratégique de développement du CAMES (PSDC).

La phase opérationnelle de ce programme prévoit une évaluation externe par le CAMES, des institutions d'enseignement et de recherche. Aussi, pour répondre à cette exigence, le CAMES s'est-il doté de nouveaux référentiels qualité éprouvés par l'opérationnalisation et les résultats de projets pilotes. L'existence de ces outils ouvre non seulement la possibilité d'une appropriation par les institutions publiques et privées d'enseignement supérieur et les pays membres, mais également à leur utilisation dans le cadre des demandes d'accréditation auprès du CAMES.

Dans cette perspective, et en vue de l'organisation de la 34e session du PRED, le CAMES sollicite des candidatures pour la sélection d'experts en assurance qualité devant participer, à l'évaluation externe des établissements candidats à une accréditation de leurs offres de formation.

Les personnes qualifiées et qui souhaitent appuyer la mise en œuvre de la démarche qualité, notamment les auditeurs du DAAD, de l'initiative HAAQA et les experts ayant participé à l'évaluation sur site lors de la 33e session du PRED, sont vivement encouragés à candidater. Pour faire acte de candidature, les postulants sont invités à remplir le formulaire annexé en y joignant un CV qui met en évidence leur expérience pertinente en assurance qualité.

Les dossiers de candidatures seront reçus, au Secrétariat Général du CAMES, au plus tard le 30 avril 2019 à l'adresse ci-après : assistance_pred@cames.online ; saturnin.enzongayoca@umng.cg ; zkrlire@gmail.com.

Les experts retenus à l'issue du présent appel, pourront être mobilisés à tout moment, pour des missions du CAMES pendant les trois années à venir, à partir de la date de notification de leur accord.

Fait à Ouagadougou, le 25 février 2019

Le Secrétaire Général,
Grand Chancelier de l'OIPA/CAMES


Professeur Bertrand MBATCHI



Plan stratégique
DE DÉVELOPPEMENT DU CAMES
2019-2029